

# Noms propres en linguistique générale : théories en présence et thèse de Coseriu

NZENGE MOVOAMBE MBULAMOKO  
(Kinshasa)

## 0. Introduction

«Maintenant que votre pays s'appelle le Zaïre, quel va être le nom de ses habitants: zaïrais, zaïrois ou zaïrien, à l'instar par exemple de sénégalais, de suédois ou de canadien...?». Telle est, en résumé, la question que nous avait posée le Professeur COSERIU après l'annonce, le 27 octobre 1971, de la «débaptisation» de la République Démocratique du Congo, devenue depuis lors la République du Zaïre.

L'événement politico-culturel qui venait de se produire au coeur du continent africain, ainsi que la question d'ordre linguistique posée par Coseriu, nous ont amené à nous intéresser peu à peu à l'onomastique. Et tout naturellement, nous avons cherché à savoir si cette discipline linguistique trouvait ou non une place parmi les nombreux écrits du Maître.

Comme première «découverte», nous avons pu relever d'abord son étude intitulée «El Plural en los nombres propios»<sup>1</sup>. Mais cette étude, comme le précise l'auteur lui-même, se trouve être «un fragmento de una voluminosa Teoría lingüística del nombre propio, que tengo en manuscrito»<sup>2</sup>. Aussi notre seconde «découverte» a-t-elle été l'accès à ce précieux document encore inédit<sup>3</sup>, mais que l'auteur nous a gracieusement prêté en 1972 à Tübingen, en nous autorisant à le photocopier. Peut-être continuera-t-il à nous autoriser, à l'occasion de ses 60 ans, à «déterrer» son manuscrit et à en citer quelques passages.

---

<sup>1</sup> Dans E. COSERIU (1969), *Teoría del lenguaje y lingüística general*. Madrid, Editorial Gredos: 261-281. Traduction allemande: *Der Plural bei den Eigennamen*, dans E. COSERIU (1975), *Sprachtheorie und allgemeine Sprachwissenschaft*. Finck: München: 234-252.

<sup>2</sup> *Ibid.*: 8.

<sup>3</sup> COSERIU, E. (1955) (inédit), *Teoría lingüística del nombre propio*. Montevideo.

C'est dans tous les cas l'examen attentif de ce document —le manuscrit et le fragment publié— thématissant, c'est-à-dire formulant explicitement la problématique du nom propre sur le plan de la linguistique théorique, qui nous a fait apprécier la cohérence, la profondeur et la solidité de la thèse (ou de la théorie) retenue, ainsi que le caractère adéquat de la définition du nom propre.

La présente étude se propose de relever l'originalité de la théorie et de la définition du nom propre selon Coseriu, face à d'autres théories et définitions. Mais parmi les théories en présence, nous n'en avons retenu que deux, notamment la théorie de la référence et la théorie de la substitution.

Ces deux théories nous semblent être, à l'heure actuelle, représentatives de deux grands courants qui cherchent à redéfinir le nom propre.

Le rapprochement des différentes théories et de leurs définitions respectives nous permettra, croyons-nous, d'une part, de déterminer exactement le niveau auquel se situe la thèse de Coseriu, d'autre part, d'en apprécier davantage le caractère critique, et cela, dans le cadre de la contribution de l'auteur aux recherches sur *Sprachtheorie und Sprachphilosophie* thème principal du présent volume des *Mélanges Coseriu*.

Aussi nous proposons-nous, après avoir brièvement posé l'état de la question en termes de «définitions» du nom propre, d'examiner successivement les points suivants: théorie de la référence et nom propre; théorie de la substitution et nom propre; théorie linguistique du nom propre d'après Coseriu. L'ensemble de l'étude se terminera par une petite conclusion.

### 1. *Etat de la question*

De l'antiquité à nos jours, l'étude des noms propres a retenu l'attention des différents penseurs qui ont cherché soit à les définir sur le plan conceptuel, soit à les décrire sur le plan formel, soit encore à combiner définition et description dans une perspective totalisante et explicative d'ordre philosophique, historique ou socio-anthropologique. Bref, des études théoriques, descriptives ou analytiques sur ce sujet sont nombreuses et variées<sup>4</sup>.

Cela étant, le problème qui se pose ici est celui de la définition, ou des définitions, du nom propre, plutôt que celui de sa description ou de son analyse dans des langues particulières. Il faut préciser à cet égard que si

<sup>4</sup> Voir à ce propos les références bibliographiques contenues par exemple dans l'étude déjà citée de Coseriu et dans un certain nombre d'ouvrages dont: LEBEL (1968), *Les noms de personnes en France*, PUF, «Que sais-je», n° 235; BAILOW, H. (1972), *Deutsches Namenlexikon*, Suhrkamp, Frankfurt am Main; FLEISCHER, W. (1964), *Die Deutschen Personennamen*. Berlin; AGOMATANAKAHN, R. (1974), *Introduction à l'anthroponymie zairoise*, Celta, Lubumbashi; Il faut signaler également l'existence de certaines revues spécialisées comme la *Revue internationale d'onomastique* (anciennement *Onomastica*) et la *Zeitschrift für Namenforschung*.

l'étude des noms propres relève en premier lieu de la linguistique, elle n'en intéresse pas moins l'histoire, l'anthropologie, la philosophie ou la géographie.

Pour notre part, en nous proposant d'examiner le nom propre, notamment dans le cadre de la théorie de la référence, de la théorie de la substitution et de la pensée de Coseriu, nous voulons nous limiter aux considérations d'ordre linguistique, relevant de la linguistique théorique ou linguistique générale<sup>5</sup>. C'est la raison pour laquelle la présente étude a pour titre: «Noms propres en linguistique générale».

La problématique même de la définition du nom propre trouve son origine dans la définition dite traditionnelle qui présente le nom propre comme un nom qui ne s'applique ou qui ne convient qu'à un objet. Coseriu écrit à ce propos que «... la definición tradicional del nombre propio» considère ce dernier «como nombre que conviene a un objeto...» ou «... die traditionelle Definition des Eigennamens als nur einem Gegenstand zukommende Benennung»<sup>6</sup>. C'est cette définition qui a suscité et suscite encore de nombreuses critiques, analysées systématiquement par Coseriu, qui en définitive propose sa propre définition, en partant d'une «teoría lingüística del nombre propio».

Etant donné que, à l'instar de la définition proposée par Coseriu, les autres définitions qui seront discutées ici se fondent chacune sur une théorie (théorie de la référence et théorie de la substitution), le problème posé, ou l'état de la question, consiste à situer chaque définition du nom propre dans le cadre général de la théorie qui l'inspire. Aussi chaque point comprendra-t-il deux parties: d'abord un bref exposé de la théorie en question, ensuite la présentation de la définition conforme à cette théorie.

## 2. *Théorie de la référence et nom propre*

### 2.1 EXPOSÉ DE LA THÉORIE DE LA RÉFÉRENCE

La théorie de la référence est intimement liée à la théorie du signe. «Presque tous les théoriciens du signe», écrit T. Todorov, distinguent

soigneusement... la signification de la fonction référentielle (parfois appelée dénotation). La dénotation se produit non entre un signifiant et un signifié

<sup>5</sup> On confond parfois linguistique générale et linguistique théorique. Voir par exemple les traductions française et allemande de l'ouvrage de J. Lyons, *Introduction to Theoretical Linguistics = Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique = Einführung in die moderne Linguistik*. C'est pour des raisons de commodité que nous utilisons indifféremment les deux expressions, même s'il existe des raisons d'établir une distinction entre ce qui est théorique et ce qui est général (Voir à ce propos le débat toujours ouvert sur les universaux linguistiques).

<sup>6</sup> COSERIU, E., «El plural en los nombres propios», art. cit., p. 261 et la traduction allemande: *Der Plural bei den Eigennamen*, art. cit., p. 234.

mais entre le signe et le *réfèrent*, c'est-à-dire, dans le cas le plus facile à imaginer, un objet réel...<sup>7</sup>.

Complétant Todorov, Ducrot, sous la rubrique «Référence», écrit:

La communication linguistique ayant souvent pour objet la réalité extralinguistique, les locuteurs doivent pouvoir désigner les objets qui la constituent: c'est la *fonction référentielle* du langage (le ou les objets désignés par une expression forment son réfèrent). Cette réalité n'est cependant pas nécessairement la réalité, le monde. Les langues naturelles... peuvent donc se donner un univers de discours imaginaire<sup>8</sup>.

Telle est à peu près la position de Lyons pour qui

le terme *référence*... s'applique au rapport qui existe entre les mots et les objets, événements, actions et qualités que les mots représentent, autrement dit, la relation qui relie les mots et les choses (leurs référés) est celle de la *référence*; et que les mots *réfèrent* aux choses (plutôt qu'ils ne les signifient, ou ne les nomment)<sup>9</sup>.

Cette théorie de la référence, dans le cadre notamment des recherches en sémiotique, prête cependant à malentendu, comme le constate Umberto Eco qui écrit:

Das Missverständnis vom Referens... Die semiotische Erforschung der Bedeutung wird noch heute verwirrt und erschwert von einem äußerst schädlichen Schema, welches das Problem sichtbar verhärtet hat. Es handelt sich um das in seiner gebräuchlichsten Form von Ogden und Richards (1923) verbreitete bekannte Dreieck, in dem jedem Symbol (wir würden sagen: Signifikans) eine *reference* und ein *referent* (Referens) entspricht...

Poursuivant son analyse, Eco constate que si «Das Referens ist nämlich der vom Symbol benannte Gegenstand», par contre, «Die Referenz dagegen ist etwas sehr viel Ungenaueres».

Et l'auteur relève ce malentendu en confrontant certaines définitions de la référence chez Ullmann, Frege et Russell<sup>10</sup>. Quoi qu'il en soit, le triangle sémiotique, conçu par Ogden et Richards, est différemment interprété par les différents auteurs.

Pour J. Lyons, le triangle sémiotique représente la distinction en même temps que la relation entre forme, sens (concept) et référé (désignant les choses en tant qu'objets nommés, ou signifiés, par les mots)<sup>11</sup>. Le *Diction-*

<sup>7</sup> Dans: *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*: 133.

<sup>8</sup> Dans: *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*: 317.

<sup>9</sup> LYONS, J., (1970), *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse: 326 et 310.

<sup>10</sup> Eco, U. (1972), *Einführung in die Semiotik*. (Autorisierte deutsche Ausgabe von JÜRGEN TRABANT), UTB-Finck Verlag, München: 69-70.

<sup>11</sup> LYONS, J., *op. cit.*: 310-311.

*naire de Linguistique*, pour sa part, constate que «le triangle sémiotique... rend compte de la différence entre sens et référence» ainsi que de la liaison entre signifiant (image acoustique), signifié (concept) et référent (objet du monde). Enfin, dans «*Le Langage*», ce triangle met en rapport signifiant (symbole, image acoustique), référence (signifié ou sens), et référent ou référé (objet désigné)<sup>12</sup>.

Le malentendu dénoncé par Eco se trouve ainsi démontré par le flottement terminologique (et notionnel): la référence est présentée tantôt comme un rapport entre les mots et les choses (Lyons), tantôt comme le signifié ou le sens (*Le Langage*); le référé et le référent fonctionnent tantôt comme des synonymes (*Le Langage*), tantôt sans rapport apparent entre eux (le terme référent n'apparaît pas dans le triangle de Lyons, tout comme le référé ne figure pas dans le triangle du *Dictionnaire de linguistique*, même si ce dernier définit par ailleurs le référé comme «l'être ou l'objet signifié par les mots»).

Telle est en résumé la théorie de la référence, avec sa problématique et ses points d'interrogation. Signalons par ailleurs que certains auteurs, dont K. Heger et E. Coseriu, ont posé le problème de la référence en d'autres termes.

A la différence du triangle sémiotique à trois termes, Heger, dans le cadre de sa théorie onomasiologique, a construit un trapèze à plus de trois termes: substance phonique — monème — signifié — sémème — concept — chose<sup>13</sup>. Ce trapèze traduit en d'autres termes le problème de la référence, du référent et du référé. Quant à Coseriu, il fait allusion à ce problème dans au moins deux des sept «distinctions préalables... que toute linguistique... suppose, implique, fait explicitement ou devrait faire, dans l'étude de chaque domaine de la langue». Il s'agit de la distinction d'une part, entre «choses» et langage, d'autre part, entre rapports de «signification» et rapports de «désignation»<sup>14</sup>. Il nous semble inutile d'insister sur ces distinctions que tout disciple de Coseriu (ou tout cosérien) connaît parfaitement.

Cela étant posé, voyons à présent comment cette théorie de la référence est appliquée dans la définition du nom propre.

## 2.2 DÉFINITIONS DU NOM PROPRE EN RAPPORT AVEC LA NOTION DE RÉFÉRENCE

Après son analyse de la notion de référence, Ducrot pose la question suivante: «Quels moyens une langue offre-t-elle pour référer à des objets?».

<sup>12</sup> *Le langage*, sous la direction de BERNARD POTTIER (1973), CEPL-*Les Encyclopédies du savoir moderne*. Paris: 439-440.

<sup>13</sup> HEGER, K. (1965), «Les bases méthodologiques de l'onomasiologie et du classement par concepts». TLL, III, 1: 7-32.

<sup>14</sup> COSERIU, E. (1964), *Pour une sémantique diachronique structurale*. TLL, 2, 1: 139-186.

Cinq moyens sont cités: les descriptions définies, les noms propres, les démonstratifs, les déictiques et les déterminants<sup>15</sup>.

Quant aux noms propres, l'auteur écrit que «les grammairiens entendent par là les noms qui ne conviennent qu'à un seul être («Dieu», «Rabelais», «Paris»...). A quoi on objecte que de tels noms sont bien rares, et qu'il y a de nombreux Rabelais et de nombreux Paris. La Grammaire de Port-Royal répond... que cette pluralité de référents, dans le cas des noms propres, est accidentelle, alors qu'elle est essentielle pour les noms communs. On dirait de nos jours que, s'il y a plusieurs Paris, c'est par ambiguïté (ils sont homonymes), alors que l'existence d'hommes différents ne prouve aucune ambiguïté du mot «homme». Du fait que le référent d'un nom propre est, normalement, unique, on conclut parfois que le nom propre est une simple étiquette collée sur une chose, qu'il a un référent, mais pas de sens, ou, comme dit J. S. Mill, une dénotation, mais pas de connotation. Frege soutient au contraire qu'aucune référence n'est possible sans un sens». Poursuivant son analyse, notamment autour du «sens» que l'observation linguistique peut reconnaître à un nom propre grammatical», l'auteur note:

On peut... considérer comme le sens d'un nom propre pour une collectivité donnée un ensemble de connaissances relatives au porteur de ce nom, connaissances dont tout membre de la collectivité est réputé posséder au moins quelques-unes. On remarquera d'autre part une tendance à spécialiser certains types de noms propres pour certaines espèces: «Médor» est un nom de chien, «Cadichon», un nom d'âne, etc... Dans tous les cas, le nom propre s'incorpore au moins une ébauche de description<sup>16</sup>.

Nous pouvons dire en résumé que pour Ducrot, le nom propre se définit comme un des moyens linguistiques servant à référer des choses, qu'il a un référent et un sens.

Pour J. Dubois, les noms propres sont des référents. Mais sa définition du terme «référent», lié à celui de «substitut» (voir infra 3.2), est essentiellement descriptive et considérée dans une perspective fondamentalement syntagmatique et dans le cadre, semble-t-il, de la théorie de l'information. L'auteur établit au préalable une opposition entre référents et anticipants. Il écrit à ce sujet: «Parmi les substituts, il en est qui se réfèrent à des segments émis antérieurement, et d'autres qui anticipent sur des segments à venir»<sup>17</sup>. En ce qui concerne plus particulièrement les noms propres, l'auteur écrit: «Les noms propres... sont des référents et des substituts au même titre que les autres pronoms, auxquels on peut sur ce point les assimiler; ils n'en diffèrent que par l'information qu'ils apportent.» Alors que les pronoms (personnels et démonstratifs) comme mots déictiques se

<sup>15</sup> Dans: *Dictionnaire encyclopédique...*, *op. cit.*: 320-324.

<sup>16</sup> *Dictionnaire encyclopédique...*, *op. cit.*: 321-322.

<sup>17</sup> DUBOIS, J. (1965), *Grammaire structurale du français. Nom et pronom*. Paris: Larousse: 97.

réfèrent à un élément de la situation, les noms propres ont une «fonction de substitution et de référence qui dépasse la situation présente ou la substitution du segment le plus proche». En effet, le nom propre

se réfère à une information qui a pu être donnée depuis longtemps par le contexte: dans un roman, le nom du personnage est accompagné, au début, de sa «définition»: le prénom ou le nom serviront de référence à toutes les indications déjà données sur lui. La référence se fait de même à des éléments qui ne sont pas dans la communication actuelle: le nom propre renvoie à une personne déjà connue antérieurement et pour laquelle toutes les définitions nécessaires sont considérées comme acquises par les interlocuteurs <sup>18</sup>.

Il en est de même, par exemple, des noms propres de villes: Genève, Kinshasa, Berlin ont les mêmes propriétés de référence que les noms propres de personnes. Il s'agit dans les deux cas de référents. Les noms propres, d'après Dubois, peuvent ainsi être considérés dans leur totalité comme des référents. Comme on peut le remarquer, le terme «réfèrent» n'a pas chez Dubois et Ducrot le même sens, même si les deux auteurs définissent et décrivent le nom propre en liaison avec la notion de référence.

### 3. *Théorie de la substitution et nom propre*

#### 3.1 EXPOSÉ DE LA THÉORIE DE LA SUBSTITUTION

Si la théorie de la référence définit et décrit les noms propres essentiellement sur la base des éléments constitutifs du triangle sémiotique (vu, revu et corrigé), la théorie de la substitution, quant à elle, définit et décrit les noms propres comme des substituts, notion que nous avons déjà eu l'occasion d'analyser par ailleurs <sup>19</sup>.

D'une manière générale, fait remarquer F. Rodriguez Adrados:

importa hacer constar que todas las lenguas tienen morfemas específicos de sustitución, aparte de otros que en ocasiones desempeñen ese papel. Son los pronombres, que por su clase pueden equivaler a nombres, adjetivos o adverbios. Los sustitutos del verbo son del tipo ocasional: por ejemplo, *hacer* en esp. y *to do* en ingl., con más frecuencia éste que aquél <sup>20</sup>.

<sup>18</sup> DUBOIS (1965):155.

<sup>19</sup> Voir N. MBULAMOKO (1973), *Verbe et Personne. Les substituts et marques de la personne verbale en latin, espagnol, français, allemand, lingala et ngbandi*, Tübingen: TBL: 68 Sqq. Ce chapitre constitue en fait un résumé et un réaménagement de notre étude susmentionnée, notamment le chap. intitulé: la Personne et la théorie de la substitution.

<sup>20</sup> RODRÍGUEZ ADRADOS, F. (1969), *Lingüística estructural*, 1, Madrid: Gredos: 239.

### Pour Dubois,

l'existence de classes de substituts répond au principe fondamental du coût du message. Les substitutions qui se font entre segments longs et segments courts, ou entre groupes de segments et segments uniques, entre segments variés et invariants, peuvent être mises en évidence dans les énoncés <sup>21</sup>.

Sur le plan descriptif, la théorie linguistique de la substitution connaît trois interprétations: d'abord celle où la substitution est décrite en termes exclusivement paradigmatiques (ex. Bloomfield), ensuite celle dans laquelle elle est analysée comme un procédé linguistique fondamentalement syntagmatique (J. Dubois, J. Roggero), celle enfin, plus complète, qui distingue deux types principaux de substitution: la substitution paradigmatique et la substitution syntagmatique (R. Harweg) <sup>22</sup>.

La substitution est présentée par Harweg comme «die Ersetzung eines sprachlichen Ausdrucks durch einen bestimmten anderen sprachlichen Ausdruck». L'auteur, dont nous reprenons l'essentiel de la pensée telle que nous l'avons résumée,

propose d'appeler *substituendum*, la première des expressions, celle qui se voit remplacer, et *substituens*, la seconde expression, celle qui remplace. Le *substituendum* et le *substituens* peuvent, dans un texte, se trouver l'un à la place de l'autre ou l'un à la suite de l'autre. S'ils sont commutables en un seul et même point du texte, ils se trouvent dans un rapport de substitution paradigmatique; mais s'ils se trouvent l'un après l'autre, le rapport entre eux est un rapport de substitution syntagmatique. C'est une certaine forme d'identité entre le *substituendum* et le *substituens* dans l'un et l'autre type qui constitue leur trait commun: dans la substitution syntagmatique, l'identité porte sur les rapports de désignation («Bezeichnungskorrelate der Substitutions-Ausdrücke»), alors que dans la substitution paradigmatique, elle porte sur la faculté de l'une des expressions d'apparaître à la place de l'autre dans le texte <sup>23</sup>.

Dans son rapport critique du livre de Harweg, H. H. Baumann reproche à l'auteur sa définition restrictive du substitut, limité au seul substitut du nom. En effet, d'après Baumann,

... alles Sprachliche ist substituierbar, an alle Elemente von Texten kann man anaphorisch anknüpfen; alles kann Substituendum sein, für alles gibt es Substitutentia (...) Man kann das alles *Pronomina* nennen, wenn man weiss, dass man damit auch Artikel, Verba vicaria, adv. Hinweiswörter etc. meinen will. Aber man kann kaum die Pronomina ausschliesslich substantivisch verstehen und damit die bunte Klasse der textkonstitutiven Substitute meinen...

<sup>21</sup> DUBOIS, J. (1965), 186.

<sup>22</sup> Cf. MBULAMOKO, N. (1973), qui cite L. BLOOMFIELD (1933), *Language*, London, George Allen (1933); DUBOIS, J. (1965); J. ROGGERO (1968), «La substitution en anglais». *La linguistique*; R. HARWEG (1968), *Pronomina und Textkonstitution*. München: Finck.

<sup>23</sup> MBULAMOKO, N. (1973): 77-78.



Mais plus loin, Baumann reconnaît que

Über die Natur der Substitute (und um diese geht es, nicht um Pronomina) herrscht weithin Klarheit und Einmütigkeit in der einschlägigen Forschung<sup>24</sup>.

Cela signifie que si l'interprétation de Harweg n'embrasse pas l'ensemble des substituts, elle donne cependant de la substitution une définition beaucoup plus générale, qui est le remplacement d'une expression linguistique par une autre expression linguistique bien déterminée, et cela, aussi bien sur le plan paradigmatique que sur le plan syntagmatique. Examinons à présent, dans le cadre de cette théorie, la définition du nom propre.

### 3.2 DÉFINITIONS DU NOM PROPRE EN RAPPORT AVEC LA NOTION DE SUBSTITUTION

Harweg donne l'exemple suivant d'un nom propre comme substitutum syntagmatique du pronom personnel *ich* (employé déictiquement mais défusionné): «*Franz Müller sagt*»: «Ich...». Or le pronom est défini chez l'auteur, dans le cadre du phénomène de «Textkonstitution», de préférence comme un substituens syntagmatique du nom; exemple: *ein Mann: er*, C'est par conséquent la prédominance de l'aspect syntagmatique dans la définition du pronom qui a entraîné la considération du nom propre comme un substitutum syntagmatique du pronom *ich*, dont le statut comme pronom est d'ailleurs différent de celui de *er*. Quoi qu'il en soit, le nom propre apparaît chez Harweg comme un substitut (substitutum syntagmatique) du pronom, ce dernier fonctionnant de son côté comme un substitut (substituens syntagmatique) du nom ou du syntagme nominal.

Par ailleurs, comme le nom propre appartient à la classe des noms, il fonctionne également comme substitut paradigmatique du nom ou du syntagme nominal.

Ex. *La capitale zairoise compte plus de deux millions d'habitants*  
*Kinshasa compte plus de deux millions d'habitants.*

Pour Dubois qui établit un rapport entre substitution et référence (voir supra 2.2.),

les noms propres sont des substituts au même titre que les pronoms, en raison même de leur fonction de référence. Toutefois, les catégories auxquelles ils appartiennent sont descriptibles, mais non énumérables. On peut distinguer parmi les noms propres animés les pronoms et les noms de famille, dont les quantités d'information sont différentes (entre catégories), mais qui forment, à un moment donné du temps, des ensembles ethniquement fermés<sup>25</sup>.

<sup>24</sup> BAUMANN, H.-H. (1969), C. R. de R. HARWEG, *Pronomina und Textkonstitution*. *Lingua* 23: 283-284 et 296. Cité par MBULAMOKO (1973): 82-83.

<sup>25</sup> DUBOIS, J. (1968): 191.

Dans le cadre de la théorie de la substitution, le nom propre apparaît ainsi comme un substitut (substituendum ou substituens), aussi bien syntagmatique que paradigmatique.

#### 4. *Théorie linguistique du nom propre d'après Coseriu*

##### 4.1 EXPOSÉ DE LA PARTIE INTRODUCTIVE DE LA THÉORIE LINGUISTIQUE DU NOM PROPRE

Dans *Teoría lingüística del nombre propio*, l'auteur commence par préciser l'objet de son étude, qui est la recherche et la détermination de la «catégorie» linguistique à laquelle appartiennent des mots comme *Socrates*, *César*, *Rubicon*, *Burgos*, etc...

Il écrit à ce sujet:

El problema del nombre propio, desde distintos puntos de vista, interesa, como es sabido, tanto a la gramática como a la lógica. Pero, por lo menos en la forma en que aquí se plantea, no pertenece propiamente a ninguna de estas dos disciplinas, sino a la lingüística teórica.

Il s'agit, poursuit l'auteur, de prendre pour point de départ le fait que le nom propre n'est pas une abstraction ou une convention logique, mais une réalité du langage reconnue comme telle par l'expérience linguistique des locuteurs. Le problème qui se pose est celui de savoir quel est le concept qui couvre les différentes expressions reconnues comme noms propres.

A propos de ce concept, il est précisé que

no se trata de establecer el concepto de nombre propio, pues tal concepto existe y pertenece al «saber natural» acerca del lenguaje. Sólo es necesario aclararlo y distinguirlo, trasladándolo del plano de la intuición al plano de la racionalidad, o, en términos de Leibniz, del «conocimiento confuso» al «conocimiento distinto». En este sentido, justamente, el problema del nombre propio es un problema de teoría lingüística, entendida como organización, aclaración y superación del saber lingüístico «originario». Esto no significa reducir los problemas lingüísticos al plano del «saber natural»: se trata de un punto de partida, no de una solución...

L'auteur relève ensuite que les différentes solutions données au problème du nom propre sont apparemment antithétiques: pour les uns, les noms propres ne se distinguent pas fondamentalement des noms communs; pour les autres, les noms propres ne sont même pas de véritables noms; pour d'autres encore, les noms propres sont pourvus d'une signification, mais cette opinion n'est pas partagée par tous les auteurs, dont une partie renie aux noms propres toute signification, en ne les considérant que comme de simples identificateurs. A tout prendre, si la plupart des solutions proposées représentent des points de vue différents ou partiels, elles ne

sont pas irréconciliables. Une théorie du nom propre doit par conséquent les discuter pour découvrir la part de vérité qu'elles contiennent nécessairement. Aussi, sans prétendre être exhaustif, l'auteur s'est-il proposé de retenir et d'examiner quatre doctrines pouvant être considérées comme représentatives de nombreuses définitions et opinions au sujet du nom propre. Il s'agit des doctrines des auteurs suivants: J. St. Mill, V. Broendal, A. H. Gardiner et B. Russell.

Après avoir montré aussi bien les insuffisances d'une grande partie des différentes théories que les contradictions qu'elles contiennent, Coseriu précise sa position en ces termes:

Según la posición que aquí se sostiene, éstas y otras incongruencias sólo pueden eliminarse partiendo de los nombres propios comprobados como tales en el único plano realmente funcional del lenguaje, que es el plano de la actividad lingüística, es decir, del hablar concreto. En efecto, «Guido» y «Lapo», no son nombres propios como meras palabras, sino sólo en cuanto nombran a un «Guido» y un «Lapo» determinados...

Mais étant donné que la langue est un «système d'isoglosses», ou une formalisation de la parole concrète, une théorie complète du nom propre doit considérer cette catégorie tant au niveau de la parole concrète qu'à celui des plans successifs de la formalisation de la parole, c'est-à-dire, de la langue considérée comme *norme* et *système* et comme *idiome* (langue historique).

Il est utile de rappeler ici que ce point de vue de Coseriu a été développé dans plusieurs autres de ses écrits, où il distingue «quatre plans différents: le discours ou réalisation concrète de la technique linguistique, et les trois plans successifs de formalisation de cette technique même: norme, système et type linguistique»<sup>26</sup>. Ceci veut dire que la théorie linguistique du nom propre doit considérer celui-ci aussi bien au niveau du discours ou réalisation concrète de la technique linguistique qu'au niveau des plans successifs de formalisation de cette technique. Et l'auteur poursuit sa réflexion en ces termes:

Finalmente, una teoría adecuada a su objeto no puede dejar de comprobar que los nombres propios no se hallan «al lado» de los nombres comunes, sino en un escalón superior, puesto que un nombre propio lingüístico sólo se aplica a objetos ya clasificados mediante nombres comunes. Con respecto a los apelativos, el nombre propio representa, en realidad, otra «copa» del lenguaje: no es nombre de otro «tipo», sino de otro orden.

<sup>26</sup> COSERIU, E. (1966), «Structure lexicale et enseignement du vocabulaire». dans: *Actes du premier colloque international de linguistique appliquée*. Nancy: 203. Voir l'exposé général de ce point de vue dans E. COSERIU (1952), *Sistema, norma y habla*. Montevideo: Universidad de la República. Repris dans: E. COSERIU (1952), *Teoría del lenguaje y lingüística general*. Madrid: Gredos: 1-113.

Nous pouvons dire en résumé que la théorie linguistique, qui doit considérer la catégorie du nom propre essentiellement (et non exclusivement) aux plans du discours, de la norme et du système, établit en même temps que le nom propre, par opposition au nom commun, se situe à un échelon supérieur et appartient à un autre ordre de faits linguistiques.

Etant donné que le manuscrit de Coseriu est un document volumineux, nous n'avions pu en photocopier que certaines parties, dont l'introduction. Aussi reconnaissons-nous que notre présentation de sa théorie reste partielle et incomplète, puisque nous nous sommes limités ici à l'examen de la seule partie introductive. Nous allons par conséquent tenter de compléter cette présentation en examinant la partie publiée et qui contient la définition du nom propre.

#### 4.2 DÉFINITION DU NOM PROPRE: IL EST MONOVALENT, INDIVIDUEL ET UNIDIMENSIONNEL

##### 4.2.1 *Note liminaire*

Le nom propre, avons-nous déjà souligné, n'est pas une abstraction ou une convention logique, mais une réalité du langage reconnue comme telle par l'expérience linguistique des locuteurs. Il existe différentes solutions pour tenter d'appréhender ce fait linguistique. Une théorie du nom propre doit par conséquent les discuter pour découvrir la part de vérité qu'elles contiennent.

Cette idée, développée dans la partie introductive de *Teoría lingüística del nombre propio*, se retrouve également dans la partie introductive de *El Plural en los nombres propios*. En effet, une théorie du nom propre, entendue comme théorie de l'expérience linguistique, y écrit COSERIU doit justifier les affirmations fondées sur le «saber natural» au sujet du langage. Autrement dit, cette théorie doit établir dans quel sens et sur quel plan ces affirmations peuvent être valides. Et l'auteur de préciser que:

El punto de vista que aquí se adopta es, pues, que la unicidad de lo designado por el nombre propio está confirmada por el «saber originario», pero que, otra parte, existen hechos objetivos que parecen contradecirla (261).

Cela étant, la difficulté principale, et la seule retenue par l'auteur, réside dans le fait que les noms propres peuvent se trouver au pluriel (ou prendre la marque du pluriel). Il s'agit en définitive de l'opposition *un – plusieurs*, contre laquelle de nombreuses objections ont été soulevées. Après avoir fait une critique des différentes prises de position, l'auteur constate que ces objections ne se situent pas sur un même plan, mais qu'elles appartiennent à des types différents qui parfois se confondent. Un premier type

d'objections est dirigé contre l'*unicité* de l'objet désigné («*Juan*» es nombre de muchos); un deuxième groupe, contre l'*unité* de l'objet désigné («las Canarias son muchas»); et un troisième groupe, contre l'*unidimensionalité* de la désignation (algunos nombres propios se aplicarían tanto a ciertos conjuntos como a los miembros de éstos). Poursuivant son raisonnement, l'auteur arrive à la conclusion que le nom propre est *monovalent, individuel et unidimensionnel*. Cette conclusion nous paraît être la définition du nom propre d'après Coseriu.

Nous nous proposons à présent de reprendre brièvement ce raisonnement pour expliquer chacune des trois composantes de la définition.

#### 4.2.2 *Le nom propre est monovalent*

La monovalence du nom propre est une réponse aux objections formulées contre l'*unicité* de l'objet désigné. La difficulté soulevée dans ce cas réside dans le fait que, p. ex., *Jean*, comme nom propre, ne s'applique pas à une *personne unique*, mais à *plusieurs*. Certains auteurs, comme F. Brunot et A. Dauzat, considèrent cette difficulté comme suffisante pour nier toute valeur théorique à la distinction entre noms propres et noms communs: Théoriquement, le nom propre devrait être le nom d'un objet. Mais il y a plusieurs villes qui s'appellent *Paris, Amsterdam, Villefranche, Villedieu*, etc..., et plusieurs personnes qui s'appellent *Lefebvre* ou *Ferry*. C'est la raison pour laquelle la distinction entre noms propres et noms communs serait fragile et conventionnelle (Brunot) ou bien «artificielle» ou «logiquement impossible» (Dauzat).

Après avoir relevé d'autres objections du premier type, l'auteur écrit:

La exigencia de bi-univocidad no tiene ninguna base, pues lo de que haya muchos individuos que se llaman *Juan* es simplemente un hecho, y no un problema a resolver. La teoría y la definición del nombre propio tienen que partir de este hecho, y no tratar de eludirlo, acudiendo a un concepto de «nombre propio ideal», que sería una pura convención».

Et plus loin:

Así, aunque existan nombres propios *unívocos*, no puede tomarse esto como rasgo definitorio y necesario, puesto que hay muchos que no lo son. Pero no hay que confundir los nombres *multívocos* con los nombres *plurivalentes* o *universales*. Los nombres como *Juan, Roma, Londres* no se emplean con el mismo sentido para objetos diferentes, como los nombres comunes; los entes a los que ellos se aplican no constituyen *una* extensión correspondiente a *una* intensión, sino que cada uno de ellos forma por sí solo una extensión separada y distinta» (267-268, avec une citation de B. BOSANQUET).

C'est au bout de son raisonnement que Coseriu affirme: «En otros términos, los nombres propios pueden ser *multivocos*, pero son siempre *monovalentes*, no son nombres de 'clases'» (268).

Autrement dit, le nom propre peut être *plurivoque* (ou *multivoque*), mais il est toujours *monovalent*.

Il ne désigne pas une classe ou un genre: ce n'est pas un nom générique ou de classe. Dans l'énoncé: «Le Zaïre a une population de plus de 25 millions d'habitants», le nom propre «Zaïre» désigne le pays, à l'exclusion du fleuve (le fleuve Zaïre) et bien sûr de la monnaie (Zaïre-monnaie). Cette monovalence des noms propres est simplement le fait qu'ils peuvent être homonymes, ou plus exactement homophones, mais qu'ils appartiennent à des moments linguistiques différents. Ce qui est important, conclut Coseriu sur ce point, n'est pas que *Jean* ou *Rome* soient des noms s'appliquant à différents objets, mais plutôt «el modo en que los nombres se emplean para los hablantes y se entienden por los oyentes: ellos pueden ser «materialmente idénticos» pero «pertenecen a momentos lingüísticos distintos».

#### 4.2.3 *Le nom propre est individuel*

Le caractère individuel du nom propre constitue une réponse aux objections contre l'unité de l'objet désigné. Le problème posé dans ce cas est celui des noms propres qui désignent un ensemble d'objets, et principalement, les noms de familles et les noms de peuples, auxquels on peut ajouter certains noms géographiques (ex. *Les Alpes*, *les Canaries*).

C'est H. Gardiner qui a explicitement formulé cette question. Pour lui, il existerait des noms propres qui ne seraient pas «singuliers», mais qui désigneraient en réalité une pluralité d'individus, comme *Plantagenets* en anglais, *Veneti* et *Helvetii* en latin. Certains autres noms propres pourraient s'employer aussi bien au singulier qu'au pluriel, exactement comme les noms communs, sans perdre pour autant leur statut de noms propres. Coseriu illustre cette idée de Gardiner par les exemples suivants de noms de famille (Pedro Sanchez – los Sánchez; Hans Meier – die Meiers), de gentilices romains (Claudius – Claudii) de noms de peuples (un persa – los persas; ein Grieche – die Griechen). Pour Gardiner, ces cas justifieraient la constitution d'une catégorie spéciale de «common proper names». Cette catégorie pourrait également inclure d'autres noms comme ceux des archipels (Baléares, Açores, Canaries), des montagnes (les Pyrénées, les Alpes), des constellations (les Pléiades); peut-être aussi les «collectifs» comme Dodecanes et Heptarchie, cas sur lesquels Gardiner ne s'est pas prononcé explicitement.

A propos des noms propres au pluriel, comme les Andes, les Pyrénées, les Açores, les Baléares, les Helvètes, les Vénètes, Coseriu note qu'il ne s'agit pas réellement de *multiplicité*, mais de *totalité*, et la *totalité* (*Allheit*), comme disait Kant, «n'est autre chose que la pluralité (*Vielheit*) considérée

comme unité». Les îles formant un archipel peuvent être nombreuses, mais le nombre pluriel ne désigne pas telle et telle île en tant qu'individus, mais tout l'archipel dans son ensemble. De même, les Alpes désignent tout un massif montagneux considéré comme une unité. Pour terminer ce point, Coseriu écrit:

Se puede concluir, pues, que los gentilicios y apellidos y los nombres de pueblos no se distinguen esencialmente de otros nombres individuales de conjuntos de objetos (como las Azores, los Pirineos): se aplican globalmente al conjunto, y no también a los miembros. Ellos parecen distinguirse sólo porque integran también los nombres individuales de los miembros de un conjunto (en el caso de los gentilicios y apellidos), o porque éstos pueden ser nombrados por un nombre común materialmente idéntico al nombre propio en plural (en el caso de los nombres de pueblos) (277-78).

Et comme définition du nom propre en rapport avec ce point, définition qui répond également aux objections contre l'unité de l'objet désigné, COSERIU écrit:

... el nombre propio es siempre individual: puede aplicarse a *un* objeto o a un conjunto de objetos reales, pero siempre individualmente (al objeto o al conjunto como *individuos*) (278).

Bien qu'au pluriel, les noms propres désignent *individuellement* des groupes de personnes ou de choses considérées dans leur totalité ou leur unité. Aussi peut-on dire que tout nom propre (qu'il soit au singulier ou au pluriel) est *individuel*.

#### 4.2.4 *Le nom propre est unidimensionnel*

Le troisième groupe d'objections se rapporte au fait qu'un nom propre s'applique aussi bien à un ensemble qu'aux différentes parties de cet ensemble:

*Sanchez* indique un nom de famille et chaque membre de cette famille.

COSERIU expose cette question en ces termes:

La dificultad es mayor con respecto a los apellidos y gentilicios, pues éstos parecen ser nombres fijos tanto de la familia o *gens* como de cada uno de sus miembros. Pero, si así fuera y se tratara realmente de nombres genéricos, los miembros de la familia o de la *gens* deberían poder llamarse «un Sanchez» «un Claudius», lo cual no ocurre sin que esas palabras dejen de ser nombres propios. En realidad, las palabras *Sanchez* o *Claudii*, consideradas como tales y de por sí, son nombres *individuales* de una familia y de una *gens*, aunque pueden ser *partes* de los nombres, también individuales, de cada uno de sus miembros; en efecto, alguien no se llama simplemente *Sanchez* o *Claudius*, sino, por ej., *Pedro Sanchez* o *Appius Claudius Caecus*, y de estos nombres (que son únicos e indivisibles) los elementos «*Sanchez*»

y «*Claudius*» constituyen sólo *una parte*; ellos no mantienen aquí la condición de nombres independientes que poseen cuando se aplican a la familia o a la gens ... (274-275).

Et l'auteur donne un cas concret: une personne sera appelée *Pedro, Sánchez, Pedro Sánchez* ou *Pedro Alonso Sánchez García*, selon la situation et la nécessité qu'il y a à la distinguer et à l'identifier, et chacun de ces noms s'appliquera à cette personne comme un individu bien déterminé et différent des autres individus, et non comme membre d'une classe. D'autre part, *Claudii* («gens *Claudia*») et *los Sánchez* («la famille *Sánchez*»), bien qu'au pluriel, ne sont pas les pluriels de *Claudius* (un *Claudius* + un *Claudius* + un *Claudius*...) ou de *Sánchez*. Les mots «*Claudius*» et «*Sánchez*» («nom de *Pedro Sánchez*»), peuvent, bien entendu, avoir un pluriel formellement identique au nom individuel de la famille, non pas comme noms propres, mais bien comme noms communs, noms de classe ou de type («*los Sánchez*»: personnes appelées *Sánchez*, oeuvres de *Sánchez*, hommes comme *Sánchez*...). Mais en aucun cas les noms propres en tant que tels ne peuvent être indéterminés: en recevant une indétermination, ils se transforment automatiquement en noms communs, et ce qui est plus important encore, ils deviennent *d'autres mots*.

Comme solution à cette difficulté relative à l'unidimensionalité de l'objet désigné, Coseriu affirme que le nom propre s'applique soit à un objet soit à une totalité, mais il ne s'applique pas *à la fois et en même temps* à la totalité et aux différentes composantes de celle-ci. Aussi conclut-il en ces termes:

... el nombre propio es siempre *unidimensional*: se aplica o a un objeto o a un conjunto, pero no *tanto* a un conjunto *como* a los objetos que lo componen (278).

Le nom propre se présente donc toujours comme *unidimensionnel*, à la différence du nom commun qui est *bi-dimensionnel*.

#### 4.2.5 *Le nom propre et le nom commun*

Si le nom propre est *monovalent, individuel et unidimensionnel*, le nom commun, par contre, se trouve être, toujours d'après Coseriu, *plurivalent, générique et bi-dimensionnel*. Nous avons déjà dit que le nom propre n'est pas le nom de «classe» ou nom générique, même s'il peut être plurivoque. Et à cet égard, les noms propres ne sont pas plurivoques comme *mots* (signifiant + signifié), mais seulement comme «purs» ou «simples» mots («*meras palabras*»; «*reine Wörter*»), c'est-à-dire comme simples signifiants. En effet, les noms *Jean* s'appliquant à plusieurs personnes n'ont en commun que la partie physique, et non la partie significative: ils ne représentent pas à proprement parler un seul mot. Et utilisant une distinction établie par L. Wittgenstein, COSERIU écrit:



... ellos constituyen un único *signo*, pero son símbolos distintos. Así, pues, cuando se dice que también *Juan* es «nombre de muchos» y que no se distingue en esto de los apelativos como *perro*, no se habla de «palabras» en el mismo sentido, pues toma *perro* como palabra verdadera (*signo* — símbolo) y *Juan* como «mera palabra» como puro «signo» (269).

Et plus loin, l'auteur montre les rapports qui peuvent exister entre noms propres et noms communs. Il écrit à ce sujet:

... el nombre propio puede «desarrollar» un apelativo formalmente idéntico: si es nombre de *un objeto*, para designar la «clase» de objetos que se llaman individualmente con «el mismo» nombre («las Marias»), y si es nombre de un conjunto, para designar individualmente a cada miembro del mismo (*un turco*). Por consiguiente, la categoría del nombre propio no comprende tales y tales palabras «meras» o semantemas, sino exclusivamente palabras significantes, de aplicación concreta (puesto que las palabras meras correspondientes pueden ser nombres comunes) (279).

Le rapport entre noms propres et noms communs, tel que l'établit Coseriu, répond aux objections de Brunot et de Dauzat (cf. supra), mais il se rapproche du point de vue de M. Grevisse qui écrit: «le langage ne met pas de barrière entre le domaine des noms communs et celui des noms propres: le passage de l'un à l'autre est fréquent...»<sup>27</sup>.

Sur le plan formel, constate enfin Coseriu, si un nom propre peut se transformer en un nom commun matériellement identique, il cesse d'être un nom propre: il devient un autre mot dès l'instant où il reçoit une indétermination. Cette considération amène l'auteur à poser que le nom propre peut être considéré comme un *nom caractérisé formellement par «le morphème négatif» d'indétermination*, ce qui signifie qu'il est toujours nom d'un *singulier* (cet A), et jamais celui d'un *particulier* (un A) (279).

Revenant sur les objections dirigées contre l'unité et l'unicité de l'objet désigné par le nom propre, l'auteur souligne que cette unité et cette unicité ne se situent pas sur le plan des objets naturels: il s'agit d'une unité et d'une unicité «historique». Il explicite sa pensée en ces termes:

Esto significa también que el nombre propio no nombra en el mismo plano de los nombres comunes que «clasifican» la realidad, sino que representa, con respecto a éstos, *un segundo nombrar* individualizante y unificante; un nombrar que no está antes, sino después del nombrar mediante «universales». En efecto, el objeto designado por un nombre propio es necesariamente un objeto ya clasificado mediante un nombre común (las Azores son *islas*, el *Tíber* es un río, España es un país (280).

En d'autres termes, les noms propres ne «nomment» pas et ne se situent pas sur le même plan que les noms communs: si les noms communs

<sup>27</sup> GREVISSE, M. (1964), *Le Bon Usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 8e édition. Duculot: Gembloux: 167.

opèrent une «classification» de la réalité, les noms propres, pour leur part, «nomment» au second degré, en individualisant et en unifiant. L'objet désigné par un nom propre se trouve être un objet déjà classé par un nom commun.

#### 4.2.6 Note finale

Coseriu termine son étude en résumant sa pensée: l'opposition *un – plusieurs* est trop simple et insuffisante, en raison surtout du fait qu'elle n'établit pas de distinction entre *l'unicité*, *l'unité* et *l'unidimensionalité*. Mais cela n'est ni «populaire» ni «arbitraire» si on part du point de vue suivant: a) l'unité et l'unicité de l'objet désigné par le nom propre ne sont pas l'unité et l'unicité des objets naturels; b) les noms propres sont des mots, et pas de «purs» ou «simples» mots («meras palabras»; «blosse Wörter»); c) par rapport au nom commun, le nom propre est un nom d'un autre ordre ou d'un autre rang (281).

Voilà exposée une partie de la théorie linguistique et la définition du nom propre d'après Coseriu. L'auteur a cherché à thématiser le nom propre en tant que catégorie linguistique en reconnaissant que cette question fait l'objet des investigations aussi bien en grammaire qu'en logique. Mais qu'en définitive, selon lui, ce problème ne relève ni de l'une ni de l'autre discipline, mais bien de la linguistique théorique.

La démarche suivie par l'auteur nous semble double: la première consiste en l'élaboration d'une théorie linguistique du nom propre. Or, d'après P. Foulquié, la théorie «a pour but le savoir: la connaissance et l'explication du donné...», et même si elle «reste encore hypothétique, (...) elle a été soumise à suffisamment d'épreuves pour être retenue jusqu'à plus ample informé comme *moyen d'explication*»<sup>28</sup>. Nous pouvons donc dire que la théorie proposée par Coseriu est un moyen d'explication du nom propre, et en cela, en tant que «théorie scientifique», elle «présente d'autant plus de valeur qu'elle est plus adéquate» au domaine particulier du nom propre<sup>29</sup>. Ce caractère adéquat nous paraît suffisamment établi, même si nous n'avons exposé qu'une partie de la pensée de Coseriu.

La seconde démarche nous paraît être celle de la définition du nom propre à l'intérieur de la théorie retenue. Il est utile à cet égard de revenir à un propos de FOULQUIÉ qui écrit:

Définir et classifier sont deux opérations corrélatives. Car, pour situer un type quelconque dans une classification, il faut avoir déterminé ses caractères essentiels, donc l'avoir défini. D'autre part, les caractères essentiels n'apparaissent que par comparaison avec des types différents, par suite dans une classification<sup>30</sup>.

<sup>28</sup> FOULQUIÉ, P. (1959/1960), *Nouveau précis de philosophie*, Tome II. Paris: Les Éditions de l'École: 102-103.

<sup>29</sup> *Ibid.*: 102.

<sup>30</sup> *Ibid.*: 126.

A cet égard, on se rappellera que dans la théorie traditionnelle des parties du discours et des catégories grammaticales, on définit et on classe les noms propres (tout comme les noms communs) en tant que *noms*, à côté des verbes, des adjectifs et des adverbes<sup>31</sup>. Le nom propre est donc au départ défini et classé comme nom. Et à l'intérieur de la catégorie ou de la classe du nom, il est défini et classé par opposition au nom commun. Et sur ce point, Coseriu a appliqué à la définition du nom propre les exigences mêmes d'une bonne définition telles que préconisées par Foulquié, à savoir que «les caractères essentiels n'apparaissent que par comparaison avec des types différents, par suite dans une classification» (cf. supra). Coseriu a, d'une part, bien souligné le fait que le nom propre et le nom commun appartiennent à des types différents: le nom propre est un nom d'un autre ordre ou d'un autre rang. Il a d'autre part souligné les caractères essentiels du nom propre en les comparant, mieux, en les opposant à ceux du nom commun: monovalent vs plurivalent; individuel vs générique; unidimensionnel vs bidimensionnel.

Toutes ces considérations nous amènent enfin à confirmer notre idée formulée au début, à savoir que la problématique du nom propre, telle que posée par Coseriu, présentait un caractère cohérent et profond et reposait sur de solides fondements. Nous ajoutons que l'objet et l'objectif de notre étude était de relever l'originalité de sa théorie et de sa définition, face à d'autres théories et définitions du nom propre. La présentation des théories et définitions en présence a été faite jusqu'à présent plutôt par un exposé de chaque position prise isolément, pour montrer clairement l'originalité, les acquis et les limites de chacune d'elles. Nous allons à présent les confronter, et ce point va constituer en même temps la conclusion de notre étude.

## 5. Conclusion

Si les différentes théories exposées ici, en tant que théories, sont des moyens d'explication, comme l'écrit Foulquié, il faut tout de suite ajouter qu'elles s'appliquent à des domaines également différents: la référence, la substitution et le nom propre. Ce qu'il y a par contre de commun entre elles, c'est que chacune propose une définition du nom propre.

En reprenant ici l'état de la question, qui consistait à situer chaque définition du nom propre dans le cadre général de la théorie qui l'inspire, nous pouvons poser deux questions: la première concerne l'adéquation de chaque théorie à son domaine particulier, la seconde la définition proposée du nom propre dans ses caractères essentiels.

Pour ce qui est de la première question, nous l'avons déjà dit, les domaines couverts par les différentes théories sont également différents. Seul Coseriu a élaboré une théorie spécifique du nom propre, alors que les

<sup>31</sup> Cf. entre autres LYONS (1970:211 ss.).

auteurs qui ont développé la théorie de la référence et celle de la substitution ont conçu plutôt un cadre général dans lequel le nom propre pouvait trouver sa place, soit comme référent, soit comme substitut. Le problème de l'adéquation de la théorie et de son objet a certes un sens, mais ce qui est plus important pour nous, c'est de savoir qu'une de ces théories a explicitement formulé la problématique du nom propre et se trouve en adéquation avec celui-ci, tandis que les autres théories, tout en étant adéquates à leur domaine respectif, n'ont abordé le problème du nom propre que comme un aspect ou un élément du phénomène qu'ils étudiaient: phénomène de la référence ou phénomène de la substitution.

Quant à la seconde question, relative à la définition même du nom propre, il s'avère que les différentes définitions proposées ne se situent pas sur le même plan et qu'elles appartiennent à des niveaux différents. Rappelons d'abord que, d'après Foulquié: «il est des définitions imparfaites qui suffisent à faire connaître l'objet dont on parle, mais ne donnent pas ses caractères essentiels». Il distingue cinq «espèces» de définition: la *définition nominale*, la *définition descriptive*, la *définition génétique*, la *définition d'après l'usage*, la *définition logique*. Les quatre premières définitions, considérées comme «imparfaites», s'opposent à la *définition logique*, qui

est une proposition par laquelle on indique les caractères essentiels d'un objet, c'est-à-dire des caractères si primordiaux que sans eux l'être défini ne serait plus ce qu'il est et que tout ce qu'on peut savoir de lui en découle ou s'y ramène<sup>32</sup>.

Cette vue de Foulquié est à rapprocher du point de vue de Coseriu qui distingue trois «niveaux» ou «plans» dans l'étude du langage en général et de la grammaire en particulier. D'abord le plan théorique dont l'objet est la définition des catégories verbales et grammaticales en tant que modes sémantiques de la parole. Ensuite le plan descriptif, celui de la description des schémas formels de l'expression dont dispose une langue. Enfin le plan analytique, qui consiste en une analyse grammaticale (formelle et sémantique) des fonctions concrètement manifestées dans un texte<sup>33</sup>.

En confrontant les différentes définitions du nom propre d'après les «espèces» de Foulquié et les «niveaux», ou «plans» de Coseriu, on peut, d'après nous, arriver à la constatation suivante:

- a) la définition du nom propre comme un *référent* ou un *substitut* est essentiellement une *définition descriptive*, voire *analytique*;
- b) la définition du nom propre comme *monovalent*, *individuel* et *uni-dimensionnel*, opposé au nom commun qui est *plurivalent*, *générique* et *bi-dimensionnel*, se présente fondamentalement comme une *définition logique* et *théorique*.

<sup>32</sup> FOULQUIÉ, P. (1959/60): 126.

<sup>33</sup> COSERIU, E. (1962), «Determinación y entorno. Dos problemas de una lingüística del hablar». Dans: *Teoría del lenguaje...*, *op. cit.*: 319.

Pour terminer, nous nous demandons si l'objet et l'objectif visés dans cette étude sont atteints, à savoir, comme nous l'avons souligné dans l'introduction, si «le rapprochement des différentes théories et de leurs définitions respectives peut nous permettre, d'une part, de déterminer exactement le niveau auquel se situe la thèse de Coseriu, d'autre part, d'en apprécier davantage le caractère critique, et cela, dans le cadre de la contribution de l'auteur aux recherches sur *Sprachtheorie und Sprachphilosophie*, thème principal du présent volume des Mélanges Coseriu.

Nous croyons avoir déterminé le niveau auquel se situe la thèse de l'auteur et montré son caractère critique, cohérent et profond. Il se dégage de notre étude que la définition proposée par Coseriu fait ressortir les *caractères essentiels* du nom propre, contrairement aux autres définitions, qui tout en caractérisant le nom propre par certaines particularités *observables et descriptibles* (référent ou substitut), n'en donnent pas les caractères essentiels.

